

Le programme des cours de perfectionnement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **11 (1882)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

la guerre, qu'on s'occupait de la natation et on voyait quelques femmes possédant cet art à un degré étonnant. (1) La musique et la danse étaient aussi cultivées chez les Romains, mais ces arts et particulièrement la danse dégénérent bientôt sous l'influence de l'exemple des Grecs.

Les connaissances mathématiques étaient reléguées au second plan et si on enseignait l'arithmétique, c'était seulement à cause de son utilité pratique. Avec l'arithmétique, la lecture et l'écriture étaient les branches principales de l'instruction élémentaire et nous verrons plus tard quelle était leur méthode d'enseignement. Les Romains qui aspiraient à une instruction plus élevée devaient, outre leur langue maternelle, apprendre le grec, parce qu'on voyait dans cette belle langue le miroir de tous les grands caractères du temps et la clef qui ouvrait l'esprit aux ouvrages des plus grands poètes.

Outre Pline le jeune, qui vivait au temps de l'empire et qui dans ses lettres nous montre toute l'importance que les grands hommes d'alors attachaient à l'instruction, nous avons encore deux hommes qui nous ont donné d'intéressants détails sur la théorie et la pratique de l'éducation chez les Romains : ce sont Marcus, Tullius Cicéron et Quintilien. Le premier est plutôt un théoricien qui nous donne l'exposé de la méthode d'éducation employée chez les Romains ; le second est beaucoup plus pratique, car il se voua lui-même à l'enseignement et nous a laissé sur ce sujet d'intéressants écrits. Nous allons donner quelques détails plus étendus sur ces deux Romains. *(A suivre.)*

LE PROGRAMME

DES

COURS DE PERFECTIONNEMENT

L'art. 251 du Règlement général des écoles primaires prescrit l'élaboration, par l'instituteur, du programme des cours de perfectionnement ; l'art. 252 indique quelles sont les branches qui doivent y être enseignées.

Or, nous le demandons, quels sont ceux qui exécutent ponctuellement le dispositif de ces deux articles ? Malgré les fréquentes recommandations de Messieurs les Inspecteurs, n'éprouve-t-on pas des difficultés à établir ce programme ?

(1) Clélia, jeune vierge romaine, fut livrée comme otage au roi des Etrusques, Porséna ; mais elle parvint à s'enfuir, traversa le Tibre à la nage et revint à Rome. Les Romains, fidèles à leur serment, la livrèrent de nouveau, mais Porséna fut vaincu par ce courage et il lui rendit la liberté.

Nous ne voulons pas, ici, en démontrer la nécessité, moins encore indiquer la manière de l'établir : notre intention est de donner simplement un programme modèle, qui pourra être suivi par la plupart des instituteurs, dans leurs cours du soir.

ÉCOLE
DE
PERFECTIONNEMENT
DU CERCLE

d

Année scolaire 1882-1883.

PROGRAMME DU COURS

REMARQUE. — Ce programme est entièrement basé sur le *Guide pratique pour la préparation aux examens des recrues du canton de Fribourg*. Chez Ackermann, à Bulle, prix 60 centimes.

Les leçons ont lieu le
. et le de chaque semaine.

- I. — **Lecture, compte-rendu et orthographe**, p. 6-14. Lecture, compte-rendu, exercices d'orthographe, dictées, analyse. Les exercices de lecture du *Guide* seront complétés par des « faits divers » de journaux, etc.
- II. — **Composition**. Conseils au point de vue des idées, de l'orthographe, de l'expression et de l'écriture. Sujets de p. 15-18, préparés et rédigés en classe, complétés par les sujets indiqués dans le *Pädagog. Prüfung, bei der Rekrutierung für 1883*. — Correction au tableau noir, et copie de cette composition corrigée.
- III. A. — **Calcul écrit**. Séries p. 18-21 et I-XII du *Pädagog Prüfung. Zähringer*, problèmes tirés du V^e cahier, et quelques-uns du VI^e, pour compléter les problèmes du *Guide*. *Système métrique*, mesure de longueur, de surface, de volume, de capacité et de poids. — Faire voir, toucher les mesures elles-mêmes, comparer les différentes mesures entre elles, etc. — Moyens pratiques de réduction.
- B. — **Calcul mental**. *Ducotterd*, chapitres III, IV, V et VI.
- IV. — **Histoire**. Histoire suisse, p. 26-30, à développer. Comptes-rendus oraux. Usage des tableaux d'histoire suisse de Buri et Yeker, à Berne. (1) *Schweizer Rekrut*, p. 12-33.

- A. — 1. Les Helvètes; 2. les Helvètes sous les Romains; 3. invasion des barbares; 4. les Helvètes sous les Francs; 5. les Helvètes sous les Carlovingiens; 6. les Helvètes incorporés à l'empire d'Allemagne.
- B. — 1. Fondation de la Confédération; 2. bataille de Morgarten; 3. siège de Soleure; 4. fondation de la confédération des huit anciens cantons; 5. bataille de Sempach, de Näfels, etc.; 6. fondation des ligues grisonnes; 7. bataille de Saint-Jacques sur la Birse; 8. guerre des Plapparts; 9. guerres de Bourgogne, batailles de Héricourt, Grandson, Morat, Nancy; Nicolas de Flüe, Diète de Stans, Fribourg, Soleure; 10. guerres d'Italie, Marignan, etc.
- C. — 1. Réformation, Zwingli, Calvin, — guerre des paysans, etc. 2. Préludes de la Révolution, le major Davel, Samuel Henzi, etc.; 3. dissolution de l'ancienne confédération.
- D. 1. République helvétique, ce qui la précède, passage des Français; 2. combats de Neuenegg, etc.; 3. résistance des petits cantons; 4. Henri Pestalozzi; 5. Médiation; 6. Sonderbund, Général Dufour, Salis-Soglio; 7. constitution fédérale de 1848; 8. révolution de Neuchâtel; 9. internement de l'armée de Bourbaki; 10. constitution de 1874. (2)
- V. — **Géographie.** Géographie du village, prendre pour point de départ l'école, orientation sur les lieux et sur la carte, commune, paroisse, carte topographique du cercle scolaire, district, canton, carte murale du canton, par Striensky, et carte Gerster (p. 22-23). Géographie de la Suisse, p. 25-35 et 37. Cartes C. de Randegger — orographique et hydrographique, — muette et politique. — Questions, p. 32-35.
- VI. — **Constitution.** Autorités de la commune, du district, élections, p. 21-22, du canton, p. 24-25. La Suisse, p. 31-32. Notions générales, p. 43-47. Questions, p. 32-35.
- le 15 novembre 1882.

L'instituteur,
.....

MATÉRIEL ET CONSEILS PRATIQUES

Chaque élève doit être pourvu du *Guide pratique* mentionné plus haut, d'un cahier, et du matériel d'écriture nécessaire, ainsi

(1) L'édition populaire allemande (*Schweizer Geschichte in Bildern*), est en dépôt à la Direction de l'Instruction publique, au prix de 8 fr. (cartonné). La grande édition (68 planches) avec texte français, se trouve chez Dalp, libraire à Berne, en feuilles, au prix de 21 fr.

(2) Nous avons cru devoir donner ces développements du programme d'histoire parce que le *Schweizer Rekrut* qui vient de paraître chez Orell Füssli, à Zurich, renferme ces matières, et qu'aux examens, les recrutables sont interrogés sur toutes ces parties.

que de la carte C. de Randegger, employée aux examens de recrues, et de la carte Gerster, prix 35 centimes, à la Direction.

Le maître doit avoir à sa disposition un tableau noir, une grande carte murale de la Suisse, et la carte de Striinsky (petit format), l'une des collections de tableaux d'histoire suisse sus-indiquées, et une collection de poids et mesures métriques.

Nous terminerons cet article par les conseils suivants, qu'adresse M. Bourqui, préfet de Morat, dans sa circulaire du 9 novembre écoulé, aux instituteurs de ce district.

« Nous devons encore rendre attentifs Messieurs les instituteurs aux recommandations suivantes :

« La manière de se comporter avec ces jeunes gens exige beaucoup de tact de la part de l'instituteur. Une attitude digne et affectueuse, tout à la fois, gagnera leur sympathie, leur rendra le travail intellectuel agréable pendant les rapides instants qu'ils passeront à l'école de veillée, de telle sorte que le cours entier portera de bons fruits.

« Ces succès dépendent aussi de l'observation ponctuelle d'un plan de leçons bien combiné d'avance, en même temps que de la préparation spéciale et consciencieuse de chaque leçon. Monsieur l'inspecteur sera toujours bien disposé à donner au besoin des conseils et des directions. Vous pourrez consulter aussi avec profit le *Guide pratique pour la préparation aux examens de recrues du canton*, qui devrait se trouver entre les mains de tous les recrutables, car il répond aux promesses de son titre si l'on sait en tirer le parti conseillé par l'auteur. (Ne pas confondre avec l'excellent *Guide pratique de l'instituteur*, de M. Horner, que nous recommandons aussi aux praticiens de l'enseignement, comme une œuvre de conscience et d'expérience.) (1)

« Le peu d'instants assignés durant les examens fédéraux à chaque recruté, exige de ceux-ci des réponses instantanées aux questions qui leur sont posées. Veuillez donc diriger vos efforts en vue d'obtenir des résultats satisfaisants sous ce rapport. Vous y parviendrez certainement si, pour chaque leçon, vous vous bornez à un champ très restreint, pour que les matières puissent se graver profondément et solidement dans les esprits par des répétitions fréquentes, des réponses complètes, des expositions orales libres, etc. Exprimez-vous dans un langage correct, exigez la même chose des élèves. Quant au programme des leçons, nous croyons à propos d'insister sur les observations suivantes :

« 1° *Lecture et compte-rendu.* Tâchez d'arriver à une lecture courante, expressive, suivie d'une reproduction orale libre. En dehors du texte du livre en usage, il sera bon d'emprunter aussi la matière de ces exercices à certains articles de journaux, courts, intéressants et substantiels, à des publications officielles, à des annonces bien rédigées, puis on fera exposer ou raconter

(1) Prix 2 fr. 50, à l'Imprimerie catholique, à Fribourg.

de vive voix. Si les élèves sont trop faibles pour ce compte-rendu on devra au moins les habituer à donner promptement une réponse aux questions de détails posées sur ces textes.

« 2° *Composition*. Faites rédiger des lettres sur des circonstances ordinaires de la vie pratique. Exigez une écriture régulière, une orthographe correcte, des phrases claires, une suite d'idées logique. Il serait bon que de temps en temps vous traitiez vous-même oralement ces sujets avec les élèves avant d'exiger la rédaction écrite. Faites-les écrire sur des feuilles disposées comme celles employées aux examens fédéraux.

« 3° *Calcul mental*. Traitez le système métrique à fond et solidement; faites résoudre à haute voix des problèmes sur les quatre règles avec des nombres entiers et avec des fractions.

« 4° *Calcul écrit*. Exigez que les solutions soient formulées par de courtes propositions et ne vous contentez pas de poser le chiffre du résultat cherché. Aux examens fédéraux, on exige que les opérations et les calculs soient faits sur la feuille même remise au recruté; il est donc indispensable de tenir la main ferme à une position claire des problèmes, à des calculs faciles à vérifier du premier coup d'œil et à des chiffres nets et bien groupés.

« 5° *Géographie*. Les notions les plus importantes sur la géographie physique et politique de la Suisse doivent être possédées d'une manière sûre et solide et répétées sur la carte muette.

« 6° *Histoire*. Ici il faut présenter :

a) Un aperçu rapide de l'histoire nationale, depuis les origines jusqu'en 1291;

b) Une exposition plus développée des événements, depuis 1291 jusqu'à 1874, en se bornant toutefois à exposer plus en relief les faits essentiels;

c) De courtes biographies des principaux personnages de notre histoire nationale.

Il faudra connaître aussi les principales dates, en particulier celles de l'entrée des cantons dans la Confédération.

« 7° *Instruction civique*. C'est dans cette partie que les recrutables se montrent naturellement le plus faibles. Il faut donc les initier à la connaissance des principales autorités cantonales et fédérales et de leurs attributions, comme aussi des principales dispositions de la Constitution suisse. Ces connaissances sont rigoureusement exigées pour l'obtention d'une bonne note. Cela se conçoit: ces recrutables seront bientôt citoyens actifs et il importe qu'ils apprennent d'avance à s'acquitter de leurs devoirs civiques avec conscience et connaissance de cause.

En ce moment où la question scolaire s'impose et domine toutes les autres dans les préoccupations du peuple suisse, il est opportun plus que jamais de se rappeler qu'il est du devoir des autorités, des instituteurs, de tous les bons citoyens, de travailler, non seulement par un vote d'un instant sur la question brûlante à l'ordre du jour, mais encore par une action commune, énergique, persévérante, dévouée, quoique discrète et silencieuse,

à élever le niveau de l'éducation de la jeunesse, afin de préparer au pays des hommes utiles et d'excellents citoyens.»

Nous saluons avec joie l'apparition d'une nouvelle revue pédagogique : l'*Ecole primaire*, organe de la Société valaisanne d'éducation. Elle est substituée au *Supplément valaisan au Bulletin pédagogique*. L'*Ecole primaire* paraît le 5 et le 25 de chaque mois, de novembre à avril inclusivement. « Si nous avons adopté ce mode de procéder, qui suspend pendant six mois la publication du présent organe, dit le rédacteur, M. Pignat, secrétaire de l'Instruction publique, c'est après avoir pris l'avis de personnes compétentes. On estime, en effet, que, vu la durée de nos écoles, qui sont la plupart rurales et de six à sept mois, cette feuille rendra plus particulièrement des services dans le temps des classes, un certain nombre d'instituteurs vaquant pendant les vacances à des occupations étrangères à l'enseignement. » Le prix est de 2 fr.

Nous souhaitons à ce nouvel organe un plein succès; d'ailleurs, à en juger par les deux premiers numéros, nous sommes convaincus que cette revue pédagogique atteindra le but qu'elle se propose, qu'elle rendra de réels et nombreux services aux instituteurs et à tous les amis de l'éducation, et qu'ainsi elle contribuera à favoriser le développement de l'instruction populaire.

T., réd.



BIBLIOGRAPHIE

Premières leçons de lecture courante, par AULARD, inspecteur d'académie. Paris, Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 1883. Prix fr. 0,60.

On peut dire aujourd'hui que les livres de lecture courante pullulent. Toutes les librairies classiques nous en offrent qui, il est vrai, sont fort dissemblables entre eux. Les uns ne s'attachent qu'à la morale, d'autres la mettent en action dans des histoires savamment composées; d'autres enfin, et se sont les plus nombreux, s'occupent de sciences industrielles et usuelles, laissant de côté la morale et la religion. Cependant, dans cette multitude de livres, on peut remarquer quelque progrès, grâce aux travaux de M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, sur les expositions de Philadelphie, de Paris, etc.

Le livre que nous annonçons se distingue de ses devanciers par sa simplicité. Nous nous expliquons. Au lieu de placer de longs questionnaires sur la signification des mots, à la fin de chaque chapitre, l'auteur souligne les mots sur lesquels il veut que se concentre l'attention de l'enfant. Ainsi : « Un jeune homme se *présenta* un jour chez un riche *marchand*. » Le maître demandera donc la signification de *présenta* et de *marchand* à plusieurs élèves de suite, jusqu'à ce qu'il obtienne une réponse à peu près satisfaisante; il ne donnera l'explication lui-même que lorsqu'il sera assuré qu'aucun élève ne comprend. Nous estimons qu'à l'aide de ces interrogations, la somme des idées acquises, s'augmentant rapidement, les enfants arriveront à saisir et à expliquer tous les mots. Pas n'est besoin de dire qu'il faudra chaque semaine faire répéter l'explication de quelques mots étudiés.